



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Mémoire déposé aux audiences (redécoupage de la carte électorale) 23 avril 2008

Messieurs les Commissaires, bonsoir,

En tant que maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, bienvenue chez nous même si j'aurais aimé vous accueillir pour d'autres raisons. Au point de départ, il est clair, pour nous, à la Ville de Saint-Joseph, la municipalité la plus ancienne en Beauce, non seulement par ses débuts mais aussi par ses attachements à ses racines, il est clair, qu'en plus de notre très grand intérêt à demeurer Beaucerons, nous ne voyons aucune affinité à cohabiter avec l'Amiante. À Saint-Joseph, au centre de la Beauce, en 2012, nous fêterons 275 ans d'existence, ce qui explique, il va de soi, la force de notre attachement à la Beauce et notre fierté d'être Beaucerons. Se marier avec l'Amiante, ce n'est pas naturel et ce n'est pas logique. Historiquement, Saint-Joseph-de-Beauce est le chef-lieu du comté, la population de la Beauce augmente et c'est le long du bassin de la rivière Chaudière que son histoire et son identité se sont développées.

Messieurs, la densité démographique soit le nombre d'électeurs, c'est une chose, la superficie des comtés ruraux, la distance, c'est autre chose.

Il importe, au point de départ, que l'accessibilité physique soit équitable afin de permettre aux citoyens électeurs un maximum de distance pour rencontrer son député. Il ne faut pas que les formules mathématiques savantes l'emportent pour établir un constat au détriment de l'étendue territoriale. On ne peut pas, selon moi, décider de la mise sur pied d'un comté axé seulement à partir de formules magiques et basées uniquement sur le nombre de voteurs. Regardons à la fois la distance et la population. Les gens des régions ont le droit d'avoir accès à leur député en respectant des distances raisonnables.

En ville, et le député et les électeurs sont plus favorisés que dans les comtés ruraux. Un député en ville est choyé, favorisé comparé à un député dans un comté rural. Il faut donc stopper l'urbanisation de la prise de décision. Il faut stopper le débat de représentativité par le nombre d'habitants des régions du Québec auront de la difficulté à vivre.

Notre comté actuel, soit Beauce-Nord, correspond à une double satisfaction : un nombre d'électeurs suffisant et des distances raisonnables.

Un mot maintenant concernant certains facteurs que je pourrais appeler socio-économiques ou pratico-pratiques afin d'éviter l'éclatement du comté de Beauce-Nord, Saint-Joseph avec l'Amiante, Ste-Marie avec les Chutes de la Chaudière, Frampton avec l'Amiante, Beauceville avec Beauce-Sud, etc...

- 1) La proximité des services gouvernementaux en pendrait pour son rhume, plus tu es loin, moins tu as de services, la tendance irait vers Thetford quant aux services du gouvernement pour Robert-Cliche et il y aurait danger que Nouvelle-Beauce soit amputée de services gouvernementaux vers Lévis. **Est-ce cela qui nous guette? J'espère que non.**
- 2) La grande menace qui plane sur nos têtes à plus ou moins long terme, c'est la disparition de la MRC Robert-Cliche, peut-être même l'affaiblissement, voire la disparition de la MRC Nouvelle-Beauce, **est-ce cela que vous voulez? Pas nous.**
- 3) L'éclatement des municipalités plus petites vers de grandes villes : Thetford – Lévis – Saint-Georges, dans une période où l'on axe notre concertation pour combattre l'exode des jeunes, où l'on prône l'appartenance au milieu, l'achat chez nous, où le gouvernement parle de décentralisation, **est-ce cela que vous voulez? Pas nous.**
- 4) Nous, à Saint-Joseph, comme ailleurs, aucune affinité avec l'Amiante, je pense à 2 Palais de Justice dans le même comté. Le chef-lieu est ici à Saint-Joseph, qu'advient-il dans le futur? Nous avons notre Beauce judiciaire. Comment les C.L.D à long terme seront-ils considérés, comment seront-ils définis comme territoire, qu'advient-il de notre MRC, de la Commission Scolaire Beauce-Etchemin, défaire ce qui va bien, **est-ce cela que vous voulez? Pas nous.**

Il va de soi que nous désirons conserver le comté de Beauce-Nord intact, comme nous le demande la population entière, les conseils municipaux, les organismes communautaires. Pourquoi changer une formule gagnante, **est-ce cela que vous voulez? Pas nous.**

Bref, parler de Beauce-Amiante me fait sourire quand on sait que la MRC de l'Amiante vient de confier à une firme privée le soin d'évaluer la nécessité de procéder à un changement de nom et de proposer un nom de rechange si possible. Peut-être est-ce que le mot « Amiante » est devenu un mot péjoratif! Aussi, je pense à la publicité concernant les panneaux humoristiques pour annoncer les Harley-Davidson; verra-t-on un panneau du M.T.Q. indiquant route 112 avec comme écriture : « Il y a 112 bonnes raisons que tous les Beaucerons deviennent des gens de l'Amiante et passent leur été à Beaulac », **j'espère que non.**

Vous rappelez-vous qu'en 2001, lorsqu'il fut question de redéfinir la carte électorale, Frontenac faisait partie des comtés qui étaient susceptibles de disparaître, même plus, il était question de scinder la MRC de l'Amiante entre celles de Beauce-Nord et du Granit : Quel changement en 7 ans et qu'est-ce qui a bien pu se passer, d'où l'influence est-elle venue? Je ne comprends pas.

Je lisais dans le journal «Le Courrier Frontenac» du 21 mars dernier ce que disait le Ministre Laurent Lessard et je cite textuellement : « Je ne souhaitais pas que le comté de Frontenac soit divisé, au premier coup d'œil je suis content de voir que premièrement nous ne sommes pas divisés, nous sommes agrandis ». **Bien nous, par exemple, nous serons divisés et nous serons démolis.** Il importe, par contre, comme le disait le Ministre, de maintenir notre représentativité, on était 8 comtés, il en disparaît un, c'est moins de service pour la population. Nous voulons donc conserver nos 8 comtés en Chaudière-Appalaches, dont évidemment celui de Beauce-Nord.

En conclusion, nous sommes des Beaucerons, nous voulons demeurer Beaucerons, avec nos habitudes, notre appartenance, notre fierté, notre Beauce historique, notre culture, notre économie et notre vécu. La Chaudière a contribué à forger notre caractère beauceron. Un caractère qui démontre de la tenacité, de l'entraide, de la persévérance et aussi de l'hospitalité. C'est ce courant de la rivière Chaudière qui comme la Beauce constitue notre identité naturelle comme région, notre attachement à ce coin de pays et qui nous rend solidaires les uns envers les autres. En terminant je demande, au nom des miens, le statut quo du comté de Beauce-Nord en tenant compte des structures existantes de nos 2 MRC : Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche. Le comté de Beauce-Nord remplit actuellement les normes concernant la représentativité électorale. Vive la Beauce, vive ceux qui l'habitent et qui l'aiment. Messieurs, vous devez nous respecter. Ne touchez pas à la Beauce, nous deviendrons, peut-être, comme l'indique le titre du livre de Madeleine Ferron « Les Beaucerons, ces insoumis ». Je vous demande, au nom de la communauté joseloise, de recommander à l'Assemblée Nationale le statut quo et la conservation du comté de Beauce-Nord.



Michel Cliche, maire
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce